

Page: 1/12

Date d'impression: 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

- Code du produit: 4317784305334, 4317784305310

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de préservation de corrosion
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Giftinformationszentrum Mainz Tel.: +49 (6131) 19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07

GHS09

Mention d'avertissement Attention



Page: 2/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

solvant naphta aromatique léger (pétrole) aluminium dihydrogen triphosphate

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P303+P361+P353	B EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous
	les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une
	position où elle peut confortablement respirer.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

· Indications complémentaires:

EUH208 Contient Acide 2-éthylhexanoïque, sel de cobalt. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

nationale/internationale.

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)



Page: 3/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 2)

	(Sui	te de la page 2
· Composants dangereux:		
Numéro CE: 918-668-5	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	>10-<20%
Reg.nr.: 01-2119455851-35	♠ Flam. Liq. 3, H226	
	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	
	STOT SE 3, H335-H336	
CAS: 1330-20-7	xylène	>5-10%
EINECS: 215-535-7	♦ Flam. Liq. 3, H226	20 1070
Reg.nr.: 01-2119488216-32-xxxx		
	Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2,	
	H315	
CAS: 1314-13-2	oxyde de zinc	>2,5-<5%
EINECS: 215-222-5	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
Reg.nr.: 01-2119463881-32		
CAS: 7779-90-0	bis(orthophosphate) de trizinc	>2,5-<5%
EINECS: 231-944-3	4 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
CAS: 13939-25-8	aluminium dihydrogen triphosphate	>1-<5%
EINECS: 237-714-9	(1) Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	
CAS: 22464-99-9	2-ethylhexanoic acid, zirconium salt	<0,5%
EINECS: 245-018-1	Repr. 2, H361	
CAS: 13586-82-8	Acide 2-éthylhexanoïque, sel de cobalt	>0,1-<3%
	Flam. Liq. 3, H226	
	Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1,	
	H317	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 4)



Page: 4/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 3)

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.



Page : 5/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 4)

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Classe de stockage: -
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 1330-20-7 xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante - filtre A2

(suite page 6)



Page: 6/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 5)

· Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Temps de pénétration (min.) : 480 min

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Recommandation: Lunettes avec protection latérale (DIN EN 166)
- · Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Gris

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: >100 °C

· Point d'éclair 24 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé.

(suite page 7)



Page: 7/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 6)

· Propriétés comburantes Non déterminé.

· Pression de vapeur à 50 °C: 1.100 hPa

• **Densité à 20 °C:** 1,42 g/cm³

Densité relative Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.
Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. Cinématique à 20 °C: 200 s (DIN 53211/4)

· Test de séparation des solvants:

Solvants organiques: 34,0 % **VOC (CE) g/I** 430,0 g/I

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral LD50 >6.800 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >3.400 mg/kg (rab)

(suite page 8)



Page: 8/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

		(suite de la page 7	
CAS: 1330-20-7 xylène			
Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)	
		2.000 mg/kg (lapin)	
CAS: 1314-13-2 oxyde de zinc			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)	
CAS: 7779	CAS: 7779-90-0 bis(orthophosphate) de trizinc		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)	

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Indications toxicologiques complémentaires:
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 8)

- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Nocif pour les organismes aquatiques. Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

- · Catalogue européen des déchets
- 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN1263
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR UN1263 PEINTURES, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

- · IMDG, IATA PAINT
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR





· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 10)



Page: 10/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

• Étiquette 3 (suite de la page 9)

Luquette

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

• Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice

 Kemler):
 30

 ⋅ No EMS:
 F-E,S-E

 ⋅ Stowage Category
 A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe

Il de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

Quantités limitées (LQ)
 Quantités exceptées (EQ)
 5L
 Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

m

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

· IMDG

Limited quantities (LQ)
 Excepted quantities (EQ)
 5L
 Code

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml UN 1263 PEINTURES 3 III DANGERFUX POUR

• "Règlement type" de l'ONU: UN 1263 PEINTURES, 3, III, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée. (suite page 11)



Page: 11/12

Date d'impression: 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 10)

- · Directive 2012/18/UE
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5,000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50,000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits
- · Contact: Head of Product Safety Department

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

(suite page 12)



Page: 12/12

Date d'impression : 01.12.2020 Numéro de version 306 Révision: 01.12.2020

Nom du produit: Appret Rouille, gris E-COLL

(suite de la page 11)

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente